

## **TYPES DE PERMIS DE RÉSIDENCE POUR UN SÉJOUR PERMANENT EN ESPAGNE**

Un permis de séjour permanent est délivré pour une période de 5 ans ou plus et vous donne le droit de vivre et de travailler dans toute l'Espagne (dans certaines situations, même en dehors du pays). Il existe les permis de séjour suivants en Espagne pour la résidence permanente:

### *1. Permis de séjour de longue durée en Espagne.*

Délivré aux citoyens étrangers qui ne sont pas citoyens de l'UE, de l'Espace économique européen ou de la Suisse, ainsi qu'aux parents de citoyens de l'un des pays précédents, mais qui résident légalement en Espagne de manière permanente pendant 5 ans. Dans ce cas, la carte de résident est délivrée pour 5 ans et donne le droit de travailler en Espagne.

### *2. Permis de séjour de longue durée - UE.*

Délivré aux citoyens étrangers qui ne sont pas citoyens de l'UE, de l'Espace économique européen ou de la Suisse, ainsi qu'aux parents de citoyens de l'un des pays précédents, mais qui résident légalement en Espagne de manière permanente pendant 5 ans (deux ans s'ils avaient déjà une carte Bleu UE). Dans ce cas, la carte de résident est délivrée pour 5 ans, elle vous permet de vivre et de travailler en Espagne et dans d'autres pays de l'UE.

### *3. Permis de séjour permanent en Espagne pour les parents de citoyens de l'UE.*

Ce permis de séjour est délivré aux étrangers qui sont membres de la famille d'un citoyen de l'UE, après avoir vécu en Espagne pendant au moins 5 ans. Dans ce cas, la carte de résident est valable 10 ans.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre bureau ou envoyer une demande à l'adresse e-mail.

